



**Allocution de M. Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur**

**Lancement de la mission volontariat**

**28 novembre 2017**

---

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Ministre, chère Jacqueline GOURAULT  
Monsieur le Préfet, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, M. Jacques WITKOWSKI  
Monsieur le Préfet du département de l'Oise, M. Louis LE FRANC  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, Cher Éric FAURE  
Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, Mme Nadège LEFEBVRE  
Madame le Maire de Méru, Mme Nathalie RAVIER  
Monsieur le Vice-président du Conseil Départemental, Président du Conseil d'Administration du SDIS de l'Oise,  
Monsieur le Contrôleur Général, Directeur du SDIS de l'Oise, M. Luc CORACK  
Monsieur le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Oise,  
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Le 19 octobre dernier, dans son discours aux forces de la sécurité civile, le Président de la République a souhaité que soit portée, durant ce quinquennat, une nouvelle ambition pour le volontariat des sapeurs-pompiers.

C'est pour mettre en œuvre ce beau projet que nous sommes réunis aujourd'hui dans l'Oise, à l'occasion de la Sainte-Barbe, une journée de fête pour tous les sapeurs-pompiers.

Nous nous trouvons ici dans le Centre d'incendie et de secours de Méru, une caserne comme il en existe des milliers dans notre pays.

Ici, à Méru, comme partout en France, des sapeurs-pompiers volontaires risquent chaque jour leur vie pour sauver celle des autres.

Ici, à Méru, comme partout en France, la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes, ne pourraient être assurées sans ces femmes, sans ces hommes, qui ont choisi de consacrer une partie de leur vie à sauver.

Oui, les sapeurs-pompiers volontaires sont des piliers du modèle de sécurité civile à la française. Sans eux, comme le dit le Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, cher Éric FAURE, tout s'effondre.

Sans ces femmes et ces hommes engagés, des secours ne seraient pas distribués, des vies ne seraient pas sauvées.

En cet instant, Mesdames et Messieurs, je pense par exemple aux feux de forêt qui ont touché la France l'été dernier.

S'il n'y avait pas eu les sapeurs-pompiers volontaires, aurait-on réussi à limiter la progression des flammes, à faire en sorte que l'on ne déplore aucune victime, et très peu de dégâts matériels ? Bien sûr que non.

Je pense aux ouragans qui ont dévasté l'arc antillais.

Sans la mobilisation, aux côtés des professionnels, des sapeurs-pompiers volontaires, il aurait évidemment été très difficile de secourir les populations en détresse comme nous avons su le faire.

Je pense aussi bien sûr en ce lieu aux dizaines d'opérations de secours assurées chaque semaine par le centre d'incendie et de secours de Méru, auxquelles les 69 sapeurs-pompiers volontaires participent avec dévouement.

Oui, les 194 000 sapeurs-pompiers volontaires que compte notre pays constituent une ressource infiniment précieuse.

La préserver et la développer, ce n'est pas seulement un objectif politique. C'est une nécessité absolue.

Or, on le sait, aujourd'hui, un certain nombre de difficultés se font jour.

Certes, grâce aux 25 mesures mises en œuvre suite à l'engagement de Chambéry en 2013, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires s'est dernièrement stabilisé.

Certes, le dynamisme des jeunes sapeurs-pompiers, que je veux saluer et qui sont aujourd'hui près de 30 000, présage d'un bel avenir.

Mais des zones de fragilité demeurent.

On observe par exemple que nous éprouvons des difficultés à recruter des sapeurs-pompiers volontaires dans les milieux urbains, et notamment dans ces quartiers populaires où il nous faut capter ce qu'il y a de meilleur.

Les statistiques nous indiquent aussi que le corps des sapeurs-pompiers compte encore trop peu de femmes – seulement 16% au niveau national, 11%, ici à Méru.

Nous savons par ailleurs qu'un tiers des sapeurs-pompiers volontaires choisissent, au bout de cinq ans, de ne pas renouveler leur engagement.

Mesdames et Messieurs, ces signes doivent collectivement nous interroger.

Ils soulignent notre incapacité collective à nous adresser à certains publics.

Ils disent quelque chose de la difficulté qu'il peut y avoir, pour les sapeurs-pompiers volontaires, à concilier vie professionnelle, personnelle et familiale avec un engagement exigeant.

Ils démontrent au fond qu'il nous faut aujourd'hui réinventer notre modèle, pour l'adapter à la société actuelle, pour inventer finalement le volontariat du XXI<sup>e</sup> siècle.

La société a évolué, le volontariat aussi doit changer.

Mesdames et Messieurs,

C'est pour réfléchir à l'ensemble de ces questions que j'ai décidé de lancer une mission de réflexion sur le volontariat, composée de quatre personnalités aux parcours variés, mais qui toutes, ont développé une vraie connaissance de ces questions.

Il y a bien sûr Éric FAURE, Président - je l'évoquais - de la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France, et qui, lui-même a été sapeur-pompier volontaire à ses débuts, avant d'embrasser une très belle carrière chez les professionnels.

Éric FAURE, par son expérience, connaît particulièrement bien les préoccupations des sapeurs-pompiers volontaires, leurs difficultés et leurs attentes.

Il y a ensuite, Olivier RICHEFOU, qui, Président du conseil départemental de Mayenne et Président de la Conférence Nationale des Services d'Incendies et de Secours, saura porter la voix des collectivités locales.

Sa présence au sein de ce groupe est essentielle.

Je suis en effet convaincu que nous ne pourrions relever les défis qui sont devant nous que par une mobilisation des territoires, et en particulier des élus locaux.

Madame Catherine TROENDLE, sénatrice du Haut-Rhin, Vice-Présidente du Sénat et récemment élue Présidente du Conseil National des Sapeurs-Pompiers Volontaires, apportera toute son expérience mais aussi tout le concours de cette structure à l'élaboration d'un profil démographique et sociologique précis du volontariat en France.

Enfin, nous avons décidé d'associer Fabien MATRAS, député du Var, et élu d'un territoire touché à plusieurs reprises cet été par de nombreux incendies.

Issu de la société civile et lui-même sapeur-pompier volontaire par le passé, il saura nourrir les travaux de la mission d'une double expertise, parlementaire et personnelle.

Mesdames et Messieurs les membres de la mission volontariat,

Votre feuille de route est claire : je souhaite que vous créiez, avec l'appui de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, un débat sur la place, le rôle du volontariat au sein de la grande famille des sapeurs-pompiers.

Mais je compte aussi sur vous pour mobiliser toute la société.

Je suis persuadé en effet qu'il existe dans le monde économique, beaucoup de chefs d'entreprise qui ont des solutions non seulement pour permettre de concilier vie professionnelle et engagement, mais aussi pour, dans les entreprises, faire la promotion du volontariat.

De même, dans le secteur associatif, je suis convaincu que des conseils de quartier, des associations d'éducation populaire qui cherchent à faire adhérer un certain nombre de jeunes aux valeurs de la République, ne demandent qu'à travailler, avec les sapeurs-pompiers, à la promotion du volontariat.

Comment ne pas citer également l'Éducation Nationale ?

Quand, en classe, on éduque les enfants à l'esprit civique, à la solidarité, de fraternité, il faut aussi évoquer l'engagement, le don de soi, il faut valoriser ceux qui consacrent leur vie à sauver celles des autres.

Et à ce titre, l'expérience des cadets de la sécurité civile doit certainement être encore développée.

Tous ces acteurs auront des idées à partager, des propositions à formuler.

Je souhaite que vous organisiez ce grand débat, autour de trois axes prioritaires.

. Premier axe : comment susciter de nouvelles vocations et diversifier le recrutement des volontaires. Je l'évoquais : on peine de plus en plus aujourd'hui à recruter des sapeurs-pompiers volontaires dans les grandes villes, et en particulier les femmes. Si bien que la famille des sapeurs-pompiers n'est pas tout à fait à l'image de la France.

Nous avons récemment réussi dans un tout autre domaine, à constituer une Assemblée nationale qui ressemble à la diversité de la société française.

Eh bien nous devons ici faire de même.

Il ne doit pas y avoir en effet de sapeurs-pompiers volontaires uniquement dans les villes moyennes et les communes rurales.

Il faut que cette belle et noble mission intéresse des femmes, des jeunes issus des quartiers populaires, intéresse toute la société.

La généralisation du service civique peut pour cela être un levier, mais nous serons bien sûr attentifs à toutes les idées que vous pourrez formuler.

Deuxième axe de réflexion : comment fidéliser les sapeurs-pompiers volontaires ?

L'engagement comme sapeur-pompier volontaire est, vous le savez, très exigeant en termes de temps passé, de condition physique, de prise de risques.

A ces difficultés viennent s'ajouter un sentiment de perte de sens quand, par exemple, les SPV sont amenés à quitter leur travail pour effectuer un secours qui ne nécessite pas d'intervention d'urgence. Il nous faut donc réfléchir à ces questions.

En veillant aussi recentrer les sapeurs-pompiers sur leur cœur de métier.

En créant sans doute de nouvelles formes d'engagement, plus souples, permettant de mieux concilier vie professionnelle, personnelle et familiale avec un engagement au service des autres.

Enfin, il faut tout simplement trouver les moyens de revaloriser l'engagement.

Être sapeur-pompier volontaire c'est donner une partie de sa vie pour les autres. C'est assurer parfois le seul service public qui persiste dans certaines communes. C'est, dans des sociétés en perte de repères, affirmer que la solidarité, la fraternité, sont des valeurs qui raisonnent.

Eh bien cet engagement pour la République, la République doit être capable de le reconnaître.

Par des symboles – et je serai heureux de remettre tout à l'heure des médailles d'honneur dont trois viendront couronner 40 années de volontariat. Oui, 40 années ! Cela force le respect.

La République doit aussi reconnaître cet engagement en assurant aux sapeurs-pompiers une reconnaissance par des moyens matériels. Des avancées ont déjà été obtenues, en matière de protection sociale ou de retraite - avec la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance.

Il nous faudra sans doute aller plus loin, et je souhaite là aussi que des idées innovantes puissent émerger.

Mesdames et Messieurs,

Tels sont donc les défis qui sont devant nous.

Aujourd'hui marque la première étape d'une refonte en profondeur de notre modèle de volontariat. D'ici fin mars 2018, un rapport, fruit de ces réflexions, devra m'être remis.

Et c'est à partir de ces propositions, de cette mobilisation de toute la société française, que nous élaborerons ce nouveau plan.

Sa présentation, lors du prochain congrès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers, à Bourg-en-Bresse, en septembre 2018, constituera un moment clé pour la communauté de sécurité civile française, mais aussi, plus largement, pour tout le pays.

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle fois je veux saluer l'engagement de tous les sapeurs-pompiers, et notamment les sapeurs-pompiers volontaires.

Comme le disait le Président Emmanuel Macron, ils sont, vous êtes, l'un des plus beaux visages de la République.

Merci à tous de votre engagement !

Je vous remercie.